EN COMMUNS
UNE INTRODUCTION AUX COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

Hervé Le Crosnier

C & F Éditions, Caen, 2015, 254 pages.

Présentation

DES BALISES CLAIRES

D'aucuns considèrent que « les communs » s'entourent d'un joli flou artistique. On a pu le constater avec la réaction des médias et des politiques à l'égard du mouvement Nuit Debout ! Le mode de fonctionnement déconcertait ainsi que l'absence d'un discours revendicatif traditionnel porté par un leader affirmé. Beaucoup de journalistes se demandaient : « Mais qu'est-ce qu'ils veulent et où veulent-ils aller ? » Pourtant, tout était sous leurs yeux, explicite, étalé au grand jour, reproduisant ainsi, à une échelle politique de grande taille, le principe de la lettre volée.

En effet, comme l'explique Hervé Le Crosnier, le principal est dans le processus, ce dernier ne définissant pas à l'avance le point de chute puisqu'il s'agit de le construire ensemble, ce qui implique d'agir sur tout ce qui nourrit les interactions, depuis les connaissances disponibles jusqu'aux règles de fonctionnement social. « Les communs ne sont donc pas des "biens" particuliers, mais également des systèmes de règles pour les actions collectives. Ce qui est alors ouvert au partage n'est pas seulement une ressource, mais un agencement

social particulier ; et qu'en conséquence la préservation de la ressource passe par la prise de conscience des interactions sociales qui permettent ce partage. » (p. 85)

L'impulsion historique première est d'ordre écologique, à savoir défendre les ressources naturelles et préserver la planète, tant que faire se peut. L'eau, l'air, la terre... D'emblée, cela pose la question de la propriété et de l'inégalité dans la jouissance des biens et implique une dimension politique forte : il s'agirait de défaire les enclosures qui ont été posées sur les « communs naturels ». Ce souci de la propriété et d'une jouissance raisonnée égalitaire restera constant dans la manière dont les communs vont se propager à d'autres registres : les communs numériques, les communs de la connaissance...

Hervé Le Crosnier – et c'est dans ces « détails » que son travail est remarquable de clarification – situe le mouvement des communs ailleurs que dans la dichotomie classique entre « privé » et « public », « capitaliste » et « anticapitaliste ». Par exemple, en ce qui concerne la gestion de l'eau, il ne suffit pas que celle-ci soit prise en charge par les pouvoirs publics. Une gestion selon les règles des communs, instituant réellement l'eau comme un bien naturel commun, a des implications très différentes. Cela nécessite d'abord de former des citoyens aux enjeux spécifiques et ensuite la dimension administrative prendra forcément une autre forme, avec des méthodes de contrôle et d'accès adaptés. « Municipaliser la gestion de l'eau n'en fait pas un commun, car une autre municipalité pourra ensuite organiser à nouveau sa privatisation. » C'est ce cercle vicieux qu'il faut rompe et agir pour « transformer l'acte de municipalisation en la création d'une activité collective, un commun, à l'image de ce qu'a mis en place la ville de Naples » (p. 129).

Les « huit principes » qui cernent les communs, sans les rigidifier, sont bien énoncés et commentés plusieurs fois, notamment à la page 85. Ces huit principes posent des balises claires pour s'engager dans les communs.

DEUX FIGURES ET REPÈRES HISTORIQUES

La première figure tutélaire que l'on rencontre est Elinor Ostrom, « première femme à obtenir un Nobel d'économie en 2009 pour ses développements sur la théorie des communs ». Le trait essentiel à retenir est sa manière de faire de l'économie : non pas en continuant les spéculations sur des systèmes abstraits, mais en retournant sur le terrain étudier la manière dont les communautés organisent leurs relations économiques au jour le jour. Et, « fondamentalement, son message est de dire que les gens confrontés jour après jour à la nécessité d'assurer la permanence des communs qui sont le support de leur vie ont bien plus d'imagination et de créativité que les économistes et les théoriciens veulent bien l'entendre » (p. 90).

La deuxième figure régulièrement convoquée, plutôt comme repoussoir, est celle de Garrett Hardin « qui considérait que le partage des ressources conduisait inéluctablement à la dégradation de celles-ci » (p. 94). À la base de sa prise de position trône « la quête de l'intérêt personnel », égoïste, qui est aussi le crédo de l'économie capitaliste. Il apparaît que cette vision des choses est surplombante, idéologique et « ne prend nullement en compte les communications ou les réglementations qui émergent parmi les personnes qui partagent des ressources ».

Le repère historique fondamental est l'épisode des « enclosures », « moment d'une rare violence durant lequel les propriétaires terriens anglais ont construit des enclos sur les terres communales, privant ainsi les paysans des champs

et des forêts qui servaient à leur subsistance ». Pour plusieurs historiens, « enclosure », loin de rester cantonné à son « origine anglaise et liée à la terre », est devenu un terme générique universel qui sert à « définir les méthodes de privatisation/destruction des communs sous toutes leurs formes. Et ainsi, une manière efficace de définir les communs par la négative est de les caractériser en mouvement multiforme de lutte contre toutes formes d'enclosure ».

Car, non seulement ce mouvement d'enclosure ne cesse de s'étendre sur les communs naturels – par exemple en établissant de force des droits de propriété sur des semences ou des molécules thérapeutiques végétales –, mais transpose ses pratiques d'exclusions sur d'autres terrains : notamment celui des biens culturels et des connaissances scientifiques. Il est une stratégie essentielle d'extension du capitalisme à tous les domaines du vivant.

LES COMMUNS NUMÉRIQUES, PIERRE ANGULAIRE

Les discours sur le numérique ont généré beaucoup de confusion. Parce que les valeurs collectives qui ont défini le premier Internet ont été récupérées ensuite par des forces dont la motivation première était d'imposer des enclosures au foisonnement des communautés numériques. Parce que l'idéal des communs est aussi dévoyé par les manœuvres d'entreprises orientées vers le profit de quelques-uns. Sur ces questions aussi, où il est parfois difficile de se positionner, Hervé Le Crosnier installe un cadrage sain.

Le numérique est le terrain par excellence où une certaine « société de la connaissance » cherche à s'imposer en développant l'économie de l'attention. Mais c'est aussi le lieu où le mouvement des communs lutte pour limiter cette enclosure des connaissances, des ressources culturelles individuelles et, plus largement, sur « l'intelligence collective ». « Ces questions

renouvellent autant les formes de domination – par exemple la montée des grands "vecteurs" sur l'Internet (comme Google, Yahoo !, Facebook, Apple, etc.) qui souvent s'appuient sur les logiciels libres – que les formes de l'émancipation, et la notion de contournement, de situation (au sens situationniste) et de symbiose parasitique. » (p. 163)

La définition des stratégies et des jeux de pouvoir pas forcément perçus par les utilisateurs d'Internet au quotidien permet de prendre conscience de la pièce dans laquelle on joue et de ce qui, à travers nous, se met en place. Les trois types d'enclosure qui se développent ne peuvent devenir efficients que si nos usages, à leur corps défendant, viennent les conforter. Ces enclosures sont d'ordre juridiques, technologiques, économiques (p. 107).

Le mouvement des logiciels libres a expérimenté beaucoup de règles de fonctionnement pour créer des communs et servent de modèles pour d'autres communautés. Avec comme principe fondamental l'accès libre et responsable aux connaissances et savoir-faire. Même si vous n'y connaissez pas grand-chose, ce dont il retourne est rendu limpide et présenté sous formes de « leçons d'émancipation ». « Le mouvement des logiciels libres a fait la révolution, créé de nouveaux espaces de liberté, assuré un basculement des pouvoirs et libéré plus largement autour de lui ce qui aurait pu devenir un ordre nouveau, balisé par les décisions de quelques entreprises. » (p. 159) Mais, c'est à noter, c'est une révolution de type nouveau, débarrassée de l'ancienne rhétorique des « grands soirs », des « têtes à couper ». Le récit des communs dont rend compte Le Crosnier laisse entrevoir d'autres manières de s'engager et de changer le monde. Les politiques, inévitablement, en prennent un coup de vieux.

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Les communs peuvent ressembler à de petits combats dispersés, ici ou là, au hasard des circonstances et de ce qui peut motiver un engagement collectif. La succession des articles de cette « introduction aux communs de la connaissance », au contraire, en rend lisible une logique homogène (qui fonctionne grâce à l'hétérogène) et un vrai projet de société.

Le noyau en est tout ce qui touche à la propriété intellectuelle. Question épineuse s'il en est et qui en met beaucoup mal à l'aise. Ils trouveront dans ce livre des principes simples pour repenser cela en phase avec les politiques culturelles publiques (alors que même celles-ci se laissent contaminer par une logique de droit contraire aux communs, et donc contraire aux « biens publics »).

Le contexte général est celui où « nous sommes devant une volonté manifeste des grandes compagnies multinationales d'instaurer des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble du vivant, sur les 70% de la biomasse qui n'appartiennent à personne... ou plutôt qui sont la responsabilité de tous pour l'avenir de l'humanité » (p. 99). Une autre tendance à prendre en compte est que nous sommes sans cesse soumis à « l'élaboration de normes sociales vantant les mérites du marché et de la richesse individuelle. Ces normes sociales font que beaucoup trouvent normal les limites portées à ce qui est commun ou public » (p. 119).

En modifiant le rapport à la propriété – qui est propriétaire de quoi et qui en décide –, c'est un changement profond de modèle social et économique qui se dessine. « Ni publics, ni privés, mais pourtant favorisant la richesse commune (tant publique que privée) par la création, la maintenance et la diffusion des connaissances partageables, les communs de la connaissance nous montrent qu'on peut raisonner le savoir, l'échange, la transmission, l'enrichissement mutuel

en dehors des formes rigides de la propriété, de l'accaparement privé, de l'intérêt économique d'un côté et le modèle abstrait du public de l'autre. » (p. 147) C'est bel et bien une troisième voie et la manière simple et tonique dont l'auteur la présente est de nature à susciter enthousiasme et adhésion.

Commentaire

C'est un bon guide pour prendre pied dans l'espace des communs et mieux capter de quoi il retourne. Cette sorte de *Que sais-je ?* répond aux premières questions qui viennent à l'esprit. Il permet de mieux cerner la part de concret et d'abstrait et de prendre conscience que la dimension « difficilement cernable » est, justement, importante pour que les communs respirent et croissent. L'auteur, enseignant chercheur et éditeur, est un militant des communs de la connaissance et est réputé pour ses talents pédagogiques. Le livre est un recueil d'articles publiés ou de prises de paroles effectuées durant les cinq dernières années. Les contextes qui ont donné lieu à ces interventions illustrent bien le circuit militant des communs, où ça se discute, d'où sont formulés les enjeux, pour quels secteurs, en lien avec quelles problématiques. Cela rend compte aussi d'une insistance et d'une persistance : les communs ne correspondent pas à une mode éphémère. Le côté un peu déplaisant de ce principe d'articles collationnés, vu les interrogations similaires rencontrées, est la redondance de certains propos. Mais on peut se dire que la répétition a aussi des vertus pédagogiques, en tout cas, ce genre de compilation ne se lit pas d'une traite, mais un article de temps en temps, pour éclairer, revenir sur un point d'achoppement. Comme tout guide, il accompagne un cheminement.

P.H.

Contenu

Introduction. En communs : un nouvel imaginaire pour l'émancipation (15) – *Première partie : La théorie des biens communs* (59) – Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs (60) – Les biens communs contre les nouvelles enclosures (67) – L'inventivité sociale et le logique du partage au cœur des communs (80) – La puissance des communs (93) – Subtiles mais efficaces, les formes nouvelles des enclosures (102) – Des techniques d'enclosure à la société de contrôle (111) – *Deuxième partie : Les communs de la connaissance* (125) – Communs de la connaissance : de quoi parlons-nous ? (126) – Les communs de la connaissance (138) – Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres (150) – Domaine public et communs de la connaissance : un enjeu pour les bibliothèques (172) – Les biens communs de la connaissance : gouvernance du document (179) Construire le libre accès à la connaissance (197) – Propriété intellectuelle et communs de la connaissance (214) – Culture publique (226) – Les communs de la connaissance : un outil pour l'émancipation (234) – Les mangeux d'terre (250)